



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 06 décembre 2021 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Madame la conseillère Odile Roy, messieurs les conseillers Gaétan Gagné, Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou, Léo Lepage-St-Amand et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Réjean (Félix) Lagacé,

Est aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général.

1- Ouverture

M. Le Maire déclare que le quorum est atteint et la séance ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 15, novembre 2021
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Directive de changement – passerelle
- 9- Décompte #2 – passerelle – 697 513.63 \$
- 10- Facture de la balançoire pour adultes
- 11- Signature du protocole d'entente – PRIMADA - espace des aînés
- 12- Desjardins - garantie pour 398 500\$ pour l'expérience Premières Mémoires
- 13- Demande de déneigement du Rang 4 – AGRI-Forestier Inc. – Jeff Bergeron
- 14- Nouveau responsable de la bibliothèque - Julie Lefrançois ou Martine Boulay
- 15- Demande - CPTAQ – Réjean Villeneuve
- 16- Dépôt - rapports d'audit de conformité - sur l'adoption du budget 2021 et PTI 2021-2023
- 17- Embauche d'un nouvel employé surnuméraire
- 18- Représentation du conseil aux loisirs
- 19- Val-D'Irène - journées municipales - saison 2021-2022
- 20- Fond de visibilité-Vents du Kempt - identification des organismes
- 21- Dons
- 22- Affaires nouvelles
  - 22.1 Signature du protocole d'entente – PRIMADA - Passerelle
  - 22.2 Adoption du Budget de fonctionnement de l'OMH
  - 22.3 Suivie à Sainte-Florence sur le déneigement du Rg Heppell Sud
- 23- Correspondances
- 24- Période de questions
- 25- Levée de la séance

2021-12-322

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3- Première période de question(s)

Pas de questions

- 2021-12-323 4- Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-324 5- Adoption de la liste des comptes  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter la liste des comptes au montant de 249 376.12 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Le Directeur général fait la lecture des rapports sur la voirie et les loisirs.

6.2 Dossiers des élus

- Gaëtan Gagné pour la CDC ; pas de réunion
- Odile Roy pour Faucus ; pas de réunion, lancement du site Web Matamajaw mercredi le 15 décembre ;

6.3 Dossiers MRC

Dépôt du budget de la MRC

- 2021-12-325 7- Élection – Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement de la facture #60732279, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure Inc., pour la somme de 4 173.92 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8- Directive de changement – passerelle

**Considérant que** les travaux de remplacement de la passerelle Matamajaw ont dû être interrompus;

**Considérant que,** suite à la pose des premiers tabliers, il a été constaté de légers mouvements de rotation des traverses et des contraintes de compressions imprévues dans certaines membrures;

**Considérant que** l'analyse démontre que ces forces et contraintes pourraient sous certaines conditions devenir un élément mettant en cause la sécurité de l'ouvrage;

**Considérant que** pour résoudre le problème, des ajouts seront nécessaires pour stabiliser l'ouvrage et la rendre sécuritaire;

**Considérant que** ces ajouts occasionnent une fermeture du chantier pour une période de 4 à 7 semaines;

- 2021-12-326 Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter la directive de changement de l'Entrepreneur #2rév0, Au montant de 94 361.45 \$, datant du 3 décembre 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-327 9- Décompte #2 – passerelle – 697 513.63 \$  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement du décompte #2, pour les travaux de construction de la passerelle Matamajaw, au montant de 697 513.63 \$ taxes incluses.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-328 10- Facture de la balançoire pour adultes  
**Considérant que** dans le cadre du projet de réfection du Parc de la Pointe, il est nécessaire de faire l'ajout d'équipement, comme une balançoire pour adulte;  
**Considérant que** la Corporation de Développement de Causapscal (CDC) a fournie sa part pour l'achat de la balançoire;  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le paiement de la facture #17418, de GO-ÉLAN, pour la balançoire, au montant de 10 994.98 \$ taxes incluses.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-329 11- Signature du protocole d'entente – PRIMADA - espace des aînés  
**Considérant** l'octroi à la Ville de Causapscal, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), pour le projet d'aménagement d'une zone pour les aînés au Parc de la Pointe, portant le numéro de dossier 2021321;  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, que la Ville de Causapscal s'engage à réaliser les travaux prévus et autorise le Maire, M. Réjean Lagacé, et/ou, le Directeur général, M. Lavai Robichaud, à signer tout document donnant effet à la présente.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-330 12- Desjardins - garantie pour 398 500\$ pour l'expérience Premières Mémoires  
**Considérant** la résolution 2020-07-156, d'acceptation de la proposition de NOVEM Interactive Inc., portant le numéro de contrat 20191121, qui concerne la présentation d'un spectacle interactif à Causapscal en 2022, 2023 et 2024;  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser la dépense de 398 500 \$ pour l'ensemble du projet Premières Mémoires et autorise le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 13- Demande de déneigement du Rang 4 – AGRI-Forestier Inc. – Jeff Bergeron  
**CONSIDÉRANT QUE** le déneigement des routes municipales est sous l'autorité de la municipalité;  
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a un pouvoir discrétionnaire régi par le Code municipal de déterminer quels chemins sur son territoire devraient être déneigés;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a un devoir de protection envers la population, les citoyens et les propriétés municipales.

2021-12-331

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou :

- D'accepter la demande de M. Jeff Bergeron, propriétaire de l'entreprise AGRI Forestier Inc., l'autorisant à déneiger la section du Rg 4 menant à son équipement forestier, qui est la propriété de la municipalité, sur une longueur approximative de 1000 mètres, incluant ce qui suit;
- QUE cette demande est assujettie à l'obligation pour M. Jeff Bergeron, de fournir une preuve d'assurance responsabilité, pour la section de route en cause;
- QUE M. Jeff Bergeron se rend responsable des dommages à la route, suite au dégel du printemps, qui résultent du fait de déneiger, ex. : ornières prononcées, affaissement des accotements et autres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14- Nouveau responsable de la bibliothèque - Julie Lefrançois ou Martine Boulay

2021-12-332

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel :

**DE** nommer madame Julie Lefrançois responsable de la Bibliothèque municipale et madame Martine Boulay, comme suppléante; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

**DE** reconduire monsieur le conseiller Gaëtan Gagné représentant de la municipalité auprès du Centre Régional de services aux bibliothèques publiques du Bas Saint-Laurent la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Demande - CPTAQ – Réjean Villeneuve

**Considérant** la demande d'aliénation et lotissement en faveur du demandeur, M. Réjean Villeneuve, d'une partie de lot de ±1,5 ha pour atteindre une superficie de 10 ha afin de se construire en zone agricole viable et bénéficier de l'article 59 et avoir une petite ferme, pour être près de ces animaux et avoir sa propre espace pour leur cheval ;

**Considérant que** les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants seraient positives puisque monsieur Réjean Villeneuve veut avoir des bâtiments agricoles et être près de ses animaux.

**Considérant que** les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale, empêchent monsieur Villeneuve de construire des bâtiments d'élevage sur sa propriété actuel puisque la superficie est trop petite pour respecter les distances séparatrices des voisins, les distances avec un puits d'eau potable avec les bâtiments d'élevages et le carrousel d'exercice.

**Considérant qu'**étant déjà propriétaire d'une unité foncière de 7,8 ha et achetant le voisin de 0,79 ha, il n'y a aucun emplacement de disponible en zone agricole que monsieur Villeneuve pourrait acheter pour agrandir sa propriété.

**Considérant que** l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles serait conservée, puisque monsieur Villeneuve aurait suffisamment grand pour sa petite ferme et qu'il resterait à Gestion Éric Didier Inc. 40 ha pour faire de la sylviculture.

**Considérant que** l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne sera pas affectée par la présente;

**Considérant que** 10,9 ha environ constituent une superficie suffisante pour pratiquer l'agriculture que monsieur Villeneuve veut faire avec sa petite ferme.

**Considérant que** l'effet sur le développement économique de la région serait minime.

**Considérant que** le propriétaire pourrait rester dans la région pour exploiter sa petite ferme. Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire serait respectée avec les distances séparatrices, la ferme ne peut pas être implantée dans le périmètre urbain.

**Considérant que** nous encourageons la population à faire de l'autosuffisance alimentaire.

2021-12-333

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter et de supporter la demande d'aliénation d'un lot (morcellement d'un lot, vente, achat d'un terrain), de M. Réjean Villeneuve, et d'autorise le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Dépôt - rapports d'audit de conformité - sur l'adoption du budget 2021 et PTI 2021-2023

**Entendu** le dépôt des rapports d'audit de conformité, de la Commission municipale du Québec (CMQ), portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du PTI 2021-2023;

2021-12-334

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'officialiser la réception de ce rapport, de la Commission municipale du Québec (CMQ).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Embauche d'un nouvel employé surnuméraire

2021-12-335

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de procéder à l'embauche de Mme Audrey Poulin Cusson, du 300, rue Saint-Jean-Baptiste, Causapscal, comme surnuméraire au poste de préposé à l'aréna, et toute autre tâche connexe. L'entrée en service se fera le 13 décembre 2021 et il sera régi par la convention collective en vigueur. Le conseil autorise le directeur général à signer les documents nécessaires donnant effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-336 18- Représentation du conseil aux loisirs  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'approuver les affectations suivantes :
- Représentant au loisir : Léo Lepage-St-Amand

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-337 19- Val-D'Irène - journées municipales - saison 2021-2022  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser la dépense pour l'activité « JOURNÉES MUNICIPALES » pour l'hiver 2021-22, à la station de ski de Val-D'Irène, selon les tarifications indiquées dans la communication du 22 novembre 2021, pour un maximum de 900\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-338 20- Fond de visibilité-Vents du Kempt - identification des organismes  
**Attendu qu'**Énergie éolienne Vents du Kempt informe la ville de Causapscal que le Fonds de visibilité pour l'année d'exploitation 2021 est de 12,519.47 \$  
**Attendu que** ce montant est dû en vertu de l'entente de contributions volontaires, et plus spécifiquement en vertu de l'article 1.4 concernant le Fonds de visibilité;  
**Attendu que** la Ville de Causapscal doit faire parvenir à Énergie éolienne Vents du Kempt une résolution identifiant les organismes retenus par le Conseil,  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, que l'organisme suivant soit bénéficiaire de ce montant :
- Commission de développement de Causapscal (CDC)
  - Hélène D'Aoust
  - 128 rue D'Anjou
  - Causapscal, G0J 1J0
  - 418 756-5305

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-12-339 21- Dons  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de verser les dons suivants :
- 100 \$ pour La Fondation de l'Hospital de Rimouski
  - 100 \$ pour action santé de la Matapédia
  - 500 \$ pour Harmonie de Causapscal

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 22- Affaires nouvelles
- 22.1- Signature du protocole d'entente – PRIMADA - passerelle  
**Considérant** l'octroi à la Ville de Causapscal, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), pour le projet de remplacement de la passerelle Matamajaw, portant le numéro de dossier 2021064;

2021-12-340

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que la Ville de Causapscal s'engage à réaliser les travaux prévus et autorise le Maire, M. Réjean Lagacé, et/ou, le Directeur général, M. Laval Robichaud, à signer tout document donnant effet à la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2021-12-341

22.2- Adoption du Budget de fonctionnement de l'OMH

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter le budget révisé 2021 – 004111 PU-REG Déficit d'exploitation à la date du 10 août, de l'Office d'Habitation de la Matapédia (OHM).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2021-12-342

22.3- Suivie à Sainte-Florence sur le déneigement du Rg Heppell Sud

**Considérant** la résolution du conseil de la Ville de Causapscal, 2020-05-110 et 2021-10-272;

**Considérant** la demande de la municipalité de Sainte-Florence, transmise par une lettre de la directrice générale, greffière-trésorière municipale, le 26 novembre dernier;

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de confirmer à la municipalité de Sainte-Florence, que le conseil ne revient pas sur la décision, entériné par la résolution 2021-10-272 et demande au directeur général de la Ville, M. Laval Robichaud de répondre en ce sens, à la lettre de la directrice de Sainte-Florence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

24 Correspondance

La correspondance est lue.

25 Période de questions

Pas de questions

26 Levée de la séance

2021-12-343

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de lever la séance.